

N°30 Mai 2024

PREiGNÂC



LE MAG

Budget
communal

Nouvel
adressage
communal

Travaux
CAB

Chères preignacaises, chers preignacais,

Les pluies quasi incessantes de ces derniers mois auront été bénéfiques pour dame nature et nos réserves d'eau. Mais, et enfin, grâce à l'arrivée du printemps, les jours rallongent, les bourgeons éclosent ce qui est bon pour le moral de chacun. Une pensée pour les viticulteurs et agriculteurs qui doivent faire face aux aléas climatiques de plus en plus nombreux.

Le budget de la commune a été voté. Grâce aux économies réalisées depuis de nombreuses années, nous dégageons un excédent qui nous permet d'autofinancer un certain nombre de projets prévus depuis longtemps. Il s'agit d'un des plus gros budgets jamais voté, nécessaire, en prévision des futurs investissements, synonymes du développement important de notre commune.

Les mois à venir vont impacter nos vies au quotidien : à l'école avec la rénovation énergétique du bâtiment du primaire, l'aménagement du terrain derrière l'école, les travaux sur la D1113, les travaux de voiries sur le Haut-Preignac, la rénovation de la première tranche des vitraux de l'Église, la deuxième tranche concernant le renouvellement de l'éclairage public...

Nous sommes conscients que ces travaux vont avoir un effet sur nous tous : riverains et commerçants. Nous ferons tout notre possible pour minimiser les désagréments et pour garantir que ces travaux se dérouleront de manière efficace. Il y aura des déviations, des ralentissements... nous l'expliquerons régulièrement. Nous vous demandons de la compréhension et de la patience. Nos commerçants seront en première ligne, nous comptons sur vous pour continuer à les soutenir. C'est la raison pour laquelle ils seront accompagnés tout au long des travaux par un cabinet extérieur afin de les conseiller sur des aides éventuelles.

Suite à une obligation de l'État, nous vous informons de la préparation du nouvel adressage sur la commune. Ce projet vise à améliorer la clarté et l'efficacité de notre système de nos adresses pour les services de la poste, les livreurs, les services de secours Une commission d'élus y travaille actuellement et fera des propositions au conseil municipal. Il devrait être effectif en 2025.

Avec le retour des beaux jours, c'est aussi la reprise des activités des associations en extérieur. Nous vous encourageons vivement à les soutenir, en devenant bénévoles ou tout simplement en participant à leurs événements.

Prioriser les investissements garantira à notre commune son développement et son progrès à long terme. Merci à tous pour votre bienveillance et votre patience.

Thomas FILLIATRE



SOMMAIRE

2	Mot du Maire
3	CMJ et école
4 & 5	Budget principal et annexes
6 & 7	La commune en bref
8 & 9	Vie associative et locale
10	Environnement
11	Citoyenneté et vie locale
12	Agenda, carnet de naissances, mariages et décès, la recette de nos aînés, suivez-nous !



Directeur de la publication : Thomas FILLIATRE
Rédaction : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Crédit photos : Valérie LAGRAVE & l'équipe municipale
Conception : Agence Les 2 Rives
Tirage : 1200 exemplaires
Impression : Sauternes Impression à Toulence

CLIN D'ŒIL AUX JO !

Le 05 janvier 1968, la flamme olympique est passée à Preignac. Elle a été portée par Monsieur Jean-Aimé BON en présence de Messieurs Jacques POUPOT et Michel LAVILLE.





SORTIE VÉLO

SAMEDI 1ER JUIN

14h à la salle Poupot

Gratuit !
Tous niveaux

Prends ton
VTT ou VTC

Spéciale jeunes preignacais
DE 7 À 15 ANS

Inscris-toi avant le 20 mai par mail
cmjpreignac@gmail.com

- Casque obligatoire
- Gourde et sac à dos
- Vérification de ton vélo sur place
- Zumba et Goûter à l'arrivée

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Preignac
Encadrée par les Baroudeurs du Sauternais 
Animée par les ateliers de la Main Vivante



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

LE CARNAVAL DES BULLES

Le vendredi 22 mars le «carnaval des bulles»
a animé l'école !



Certains élèves ont exposé leurs productions sur le thème «faire des bulles». Tous les enfants ont ensuite fait une démonstration de danses, puis entraîné les parents dans un bal tourbillonnant. C'était un moment convivial, joyeux et coloré ! Merci à l'équipe enseignante pour la bonne organisation et leur investissement.

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

L'inscription scolaire pour la rentrée 2024 / 2025 a débuté en février. Sont concernés les enfants nés en 2021, résidant sur la commune.

En premier lieu, vous devez vous rendre en mairie, muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Un certificat d'inscription vous sera alors délivré. Ensuite, vous devrez prendre rendez-vous par mail :

e.bourg.preignac@ac-bordeaux.fr avec la directrice de l'école, Madame GOULVESTRE, pour finaliser l'inscription.



SENSIBILISER LES ENFANTS AUX DANGERS D'INTERNET

Les élèves du CE2 au CM2 ont bénéficié d'une journée de sensibilisation aux enjeux et aux risques d'internet, des réseaux sociaux, du téléphone mobile et des médias.

Le jeudi 11 avril, l'association Génération Numérique a mené les ateliers à l'école, puis a clôturé son intervention par une conférence - débat à l'attention des parents à la salle des fêtes.

Budget principal et annexes

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2024

RAPPEL :

- Suppression de la Taxe d'Habitation pour les Résidences Principales (THRP) en 2023 pour tous les contribuables)
- La Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires est maintenue (THRS)
- Pour les communes, transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : fusion des taux commune et département
- Pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), attribution d'une fraction de la TVA nationale.
- La TFPB nouvelle taxe « Pivot »

Principales mesures concernant les collectivités locales : (Loi des Finances 2024)

- Pas de plafonnement de la revalorisation des bases foncières
- C'est l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) constaté entre novembre 2022 et novembre 2023 qui s'applique. Cela concerne les valeurs locatives des locaux affectés à l'habitation ou servant à l'exercice salarié à domicile et les locaux industriels passibles de la taxe foncière.

La revalorisation des bases d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 correspond à l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) soit + 3,9 % (pour mémoire 7,1 % en 2023).

Vos élus ont décidé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 8 avril **de ne pas augmenter les taux de la commune**, ils seront donc identiques à l'an passé sauf pour les résidences secondaires :

- Foncier bâti : **35,97 %**
- Foncier non bâti : **69,05 %**
- Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) sera relevé et passera de 10,63 % à **11,56 %**.

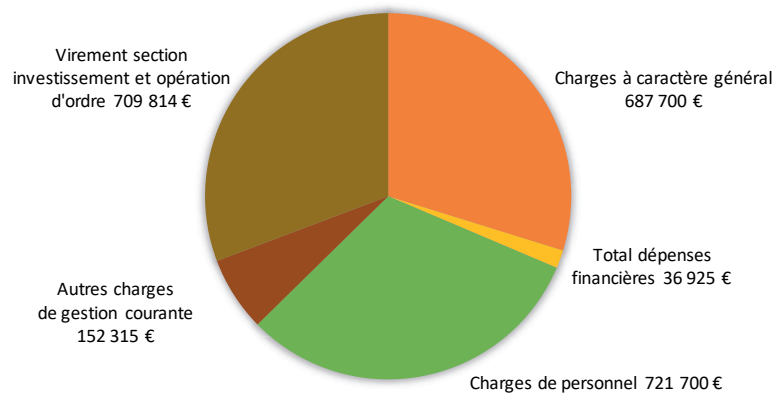
Présentation du budget principal de la commune et des budgets annexes votés lors du Conseil municipal du 8 avril.

BUDGET PRINCIPAL
5 495 105 €

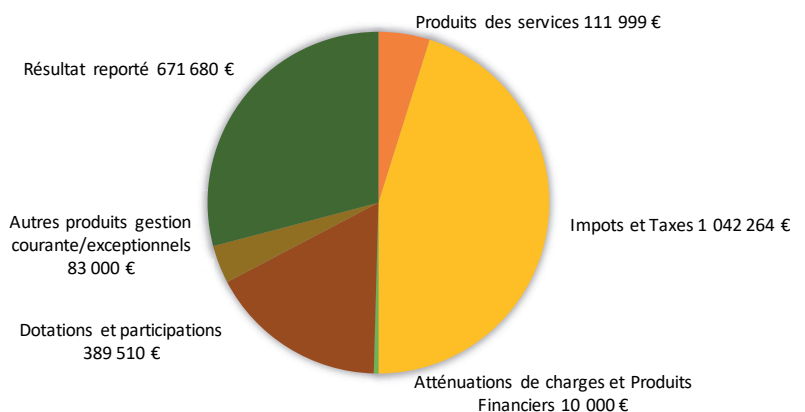


Section Fonctionnement : Budget équilibré à hauteur de 2 308 453 €
Fonctionnement courant de la collectivité (charges de personnel, charges à caractère général : facture d'électricité de la mairie, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Section Investissement :
budget équilibré à hauteur de 1 530 235 €
 Dépenses d'équipement ou encore le remboursement
 du capital de la dette.

TOTAL BUDGET
ASSAINISSEMENT
2024 : 1 280 619 €

Section Fonctionnement :
 budget équilibré à **670 130 €**
 réparti comme suit :

DÉPENSES

- Charges de personnel : 20 000 €
- Charges de gestion courante : 35 000 €
- Charges à caractère général : 229 453 €
- Charges financières exceptionnelles : 6 319 €
- Dotations aux provisions et dépréciations : 3 000 €
- Virement section investissement : 376 658 €

RECETTES

- Résultat reporté : 326 756 €
- Vente de produits : 293 999 €
- Produits exceptionnels : 49 375 €

Section Investissement :
 budget équilibré **610 498 €**
 réparti comme suit :

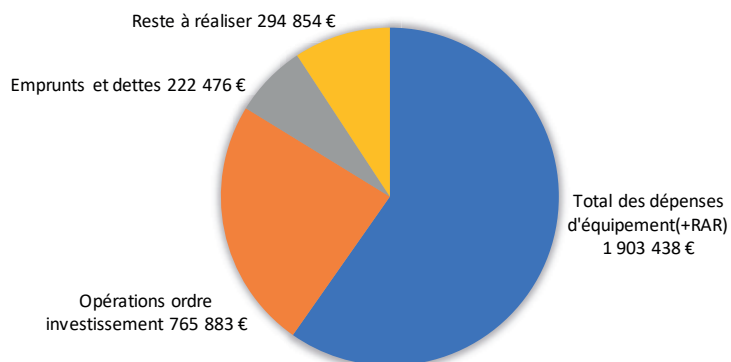
DÉPENSES

- Investissement : 550 600 €
- Emprunts et dettes/dépenses imprévues : 26 129 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 17 179 €
- Reste à réaliser : 16 581 €

RECETTES

- Subventions d'investissement : 60 221 €
- Virement de la section d'exploitation : 291 484 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sélections : 84 874 €
- Solde d'exécution reporté : 173 910 €

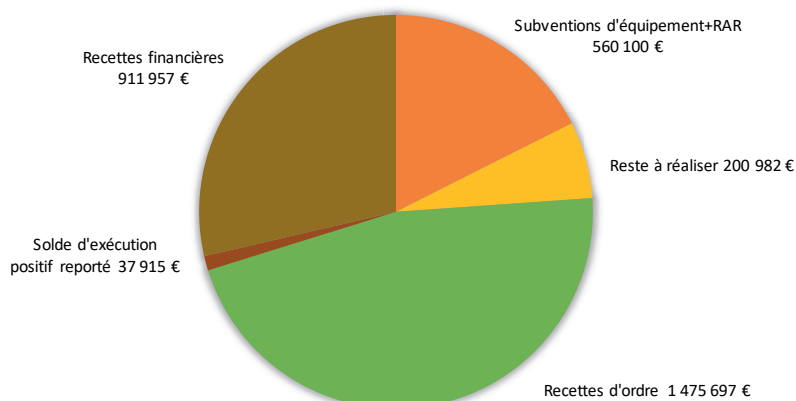
DEPENSES INVESTISSEMENT



Détail des principales opérations prévues :

• Matériels incendie (renouvellement extincteurs)	6 200,00 €
• Église St Vincent (vitreaux première tranche)	145 000,00 €
• Aménagement Bassin versant Boutoc (étude)	10 000,00 €
• Services techniques	7 200,00 €
• Mairie	19 415,00 €
• Voirie Parking (voies Fournouquières, Jeanonnié, Trinquine)	120 000,00 €
• Restaurant scolaire	3 000,00 €
• Groupe scolaire (rénovation école)	44 000,00 €
• Installation Sports loisirs Couleyre (Citystade)	3 000,00 €
• Eclairage Public (RAR)	76 877,93 €
• Site de Sanches (aménagement Ciron)	224 850,00 €
• Stade Municipal (salle associations)	18 961,00 €

RECETTES INVESTISSEMENT



La commune en bref



UN NOUVEL ADRESSAGE POUR LA COMMUNE

Suite au décret paru le 11/08/2023, la commune doit revoir la dénomination des rues et la numérotation des maisons, c'est ce que l'on appelle l'adressage. Avec l'aide de La Poste, un groupe de travail (2 élus et 1 secrétaire de mairie) a entamé cette démarche.



Cet adressage a pour but essentiel d'attribuer à chaque maison et entreprise une adresse précise, indispensable pour un accès facile des services d'urgence, pour des livraisons plus rapides et fiables, ainsi que les informations GPS et abonnements divers (fibre...).

C'est la numérotation métrique qui a été retenue pour notre commune. Le point de référence sera l'église et la numérotation sera fondée sur la mesure prise depuis le début de chaque voie, selon les préconisations du gouvernement (www.adresse.data.gouv.fr)

Actuellement, le groupe travaille à répertorier l'ensemble des rues, voies, chemins, impasses afin de supprimer les homonymies (impasse et rue des Frères Avril, quartier et clos de Trinquine par exemple) ainsi que les numéros bis, ter, etc. comme demandé, tout en gardant les noms liés à l'histoire de notre commune, ce qui permettra aussi de limiter les frais (notamment dus à l'achat de nouveaux panneaux...)

Lors de la remise de votre nouvelle adresse, nous vous indiquerons les différentes démarches à entreprendre, à charge pour chacun de prévenir les différents organismes dont il dépend.

Lors des prochains bulletins municipaux, nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet et restons à votre disposition pour répondre aux différentes questions.

TRAVAUX SUR RD 1113, UN PRÉALABLE OBLIGATOIRE À LA CAB



Des travaux préalables à la CAB (Convention d'Aménagement de Bourg) vont être menés sur la **RD 1113**. Ces derniers vont engendrer une gêne pour l'ensemble des riverains de cet axe, selon le calendrier ci-dessous :

- **Semaine 20 (du 13 au 17 mai) :** Désamiantage et décroutage de la RD 1113 à partir du Chemin de Grenier (avant le pôle de santé) à la sortie de Preignac vers Barsac au niveau de la Brasserie Zebra. **Cette opération se déroulera de nuit de 20h00 à 6h00, pendant ces 4 nuits aucun véhicule ne pourra circuler.**
- **Dès le 10 mai :** Le parking de la place du Général de Gaulle sera en partie fermé au stationnement. Ceci afin de stocker les bennes dans lesquelles l'amiante sera déposée durant la nuit et évacuée en journée. En "contrepartie" le fond de la mairie restera ouvert et servira au stationnement pour les riverains et commerces.
- **Semaine 21 et 22 (du 20 au 31 mai) :** Intervention de la société CANASOUT pour changement des canalisations d'assainissement sur le tronçon allant du Pôle de santé à la rue Henri de Lur Saluces. **La RD 1113 sera fermée à la circulation pendant ces travaux sur la partie évoquée. Une déviation locale sera mise en place.**

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée de ces travaux par l'intermédiaire de notre site, page Facebook, l'alerte citoyens et la newsletter. (Abonnement à l'alerte citoyen et à la newsletter sur le site : www.preignac.fr)



TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ET FONDATION DU PATRIMOINE

Participer à la restauration d'un monument historique emblématique et attachant, c'est l'espoir qu'à mis en vous «Votre Commune» en organisant une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du Patrimoine, premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine aide les propriétaires. Que ce soient des collectivités, des particuliers ou des associations qui investissent pour rendre la France plus belle.

Elle accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien. Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et FDJ et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français.

Par cette alliance, vous pourrez, imposable ou non, recevoir un crédit d'impôt, qui remboursera une partie importante de votre participation.

Alors, n'hésitez pas ! Participez dès aujourd'hui à la remise en état des vitraux de l'église Saint Vincent datant des années 1860 qui ont grand besoin d'être restaurés.

BILAN MUTUELLE COMMUNALE

La mutuelle communale, mise en place sur notre commune depuis un peu plus de 18 mois, poursuit son développement. Une réunion entre l'équipe municipale et Solidair Assur, notre partenaire, s'est tenue en visio le 9/02 dernier.

Nous pouvons retenir qu'à ce jour le nombre d'adhérents, nous place dans la moyenne des adhésions auprès de la Fédération Française Mutuelle Santé Citoyenne, qui grâce au collectif arrive à impacter les négociations tarifaires. Ainsi cette année l'augmentation a été limitée à 6% pour les 2 premières garanties et 5% pour la plus élevée.

Comme vous avez pu le constater avec vos appels de cotisations nous nous plaçons nettement en dessous des augmentations appliquées cette année. C'est la garantie intermédiaire qui est la plus prisée, puis la supérieure, mais la première est aussi souscrite.

L'économie moyenne par contrat s'élève en moyenne à 600€/an et quelquefois beaucoup plus.

Il nous semble aussi important de ne pas oublier le volet prévention en collaboration avec la FFMSC, nous réfléchissons à une éventuelle aide à la journée Octobre Rose par exemple. Tous ces éléments correspondent aux différents questionnements qui ont initié notre démarche et nous restons vigilants quant aux services attendus.



Le principe d'un bilan annuel reste très intéressant et sera renouvelé en 2025, même si l'équipe de Solidair Assur est toujours très disponible pour nous seconder.

AVIS AUX LECTEURS !



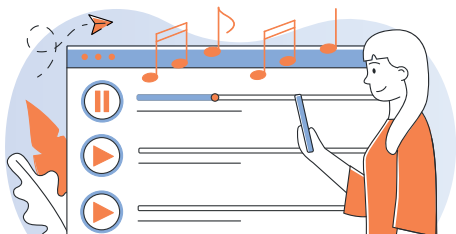
Une boîte à livres a été installée à l'Espace Poupot pour le plus grand plaisir des lecteurs. Une deuxième devrait être positionnée prochainement près de votre Salle des Fêtes.

Chaque boîte à livres devient ainsi un carrefour d'échange et de partage. Écologique et sociale, la boîte à livres redéfinit le rapport que l'on a avec le livre. Elle donne une seconde vie aux livres et permet de démocratiser l'accès à la lecture.

N'HÉSITEZ DONC PAS EMPRUNTER DES LIVRES ET À EN DÉPOSER DE NOUVEAUX !



COMITÉ DES FÊTES DU BOURG



Blind test

Le Comité organisait le 3 février dernier la deuxième édition de son **Blind Test**. Une centaine de personnes, de tout âge, y ont participé. Lors de cette soirée très conviviale, de nombreux lots ont été distribués. Le Comité des Fêtes remercie tous les participants pour leur bonne humeur à cette soirée.



Repas karaoké

Un autre événement organisé par le Comité s'est tenu le 9 mars : **soirée repas karaoké** animée par LEXAR ÉVÉNEMENTS. Le repas était proposé par le traiteur **TONY CUISINE**. Une quarantaine de personnes ont ainsi pu chanter leurs tubes préférés tout au long de la soirée.

OPÉRATION «J'AIME LA NATURE PROPRE»

Le 16 mars dernier, la Fédération Nationale des Chasseurs a lancé l'opération «J'aime la Nature Propre». Elle a eu lieu partout en France et a permis de ramasser un maximum de déchets.

Cette année, plus de 92 Fédérations ont participé à l'opération avec plus de 3 200 lieux de ramassage. Elles ont rassemblé au total plus de 140 000 participants, dont 40 000 enfants. Plus de 16 000 m³ de déchets ont été ramassés, soit l'équivalent de 160 semi-remorques ou un terrain de foot rempli de déchets sur 1,6 mètre de haut !

En Gironde : 333 participants dont 42 enfants, 95 m³ de déchets collectés sur 12 lieux de ramassage.

La **Société de Chasse** est à l'initiative de cette opération sur votre commune, soutenue par le Bouzig Preignacais et votre municipalité. Un grand merci à tous les participants sans oublier les élus du CMJ qui ont été présents et ont su entraîner avec eux des jeunes de notre commune.

Rendez-vous l'année prochaine...



PÉTANQUE BOUTOCAISE PREIGNAC BARSAC

Marine, Sandrine et Christelle Championnes de Gironde et qualifiées aux championnats de France à Sen le Noble (59) les 22 & 23 juin 2024. Bravo à toutes les 3 !

Elles représenteront le club de la Pétanque Boutocaise et les villes de Preignac et Barsac. Souhaitons leur bonne chance !



SCRABBLE DE LA VALLÉE DU CIRON

Un **tournoi de scrabble** a eu lieu le 09 avril à Toulouse.

Mesdames Sylvie FOURNIER et Monique BORNET du Club de scrabble de Preignac ont remporté le 1^{er} prix et le 2^{ème} prix du tournoi. Félicitations à elles pour leur belle performance. Pour rappel, le club de scrabble de Preignac se réunit tous les lundis après-midi en duplicata à 14h30 et les jeudis à 14h30 à la salle 3 de l'Espace Poupot.

N'hésitez pas à y aller faire un tour pour disputer une partie de scrabble...

LE BOUZIG PREIGNACAIS



Le **BOUZIG PREIGNACAIS** organisait le 10 février 2024, un **loto** qui a eu lieu dans la salle des fêtes.

Une grande première pour cette **association** qui fête ses **100 ans cette année** ! La réussite de cette soirée est en grande partie due à la générosité des commerçants qui ont répondu favorablement.

Cela a permis de proposer de **nombreux lots** mis en jeu pour les heureux gagnants ainsi qu'une belle **tombola**.



FÉLICITATIONS À LUKAS DAL DEGAN !

Les boxeurs du Multi boxes Sud Gironde ont participé aux Championnats de France de Full Contact Light Contact à Lisses en région parisienne les 1^{er} et 2 mars 2024.

Lukas DAL DEGAN, Preignacais, dans la catégorie cadet - 52 kg, a remporté la 3^{ème} place. Félicitations à lui !



MIEUX VIVRE À SA FAÇON

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation au loto musical qui a eu lieu le 17 mars. Les fonds récoltés nous permettent de soutenir nos actions auprès des personnes âgées, en situation de handicap et leurs aidants. Grâce à votre générosité et votre soutien, nous pourrions continuer à offrir des moments de bonheur et de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Votre engagement et votre solidarité sont essentiels pour nous permettre de poursuivre nos actions et améliorer la qualité de vie de ces personnes fragiles. Ensemble, nous pouvons faire la différence et apporter un peu de lumière dans leur quotidien.

Merci encore pour votre soutien et votre implication. Continuons à agir pour un monde plus solidaire et bienveillant !

Les Christine's
Association Mieux Vivre à sa Façon

Environnement

TOUS AU COMPOST !

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets, représentant 30% de nos déchets quotidiens, est désormais obligatoire. Mais que faire des déchets de cuisine et de table ? Vous avez le choix entre les donner à vos poules ou les transformer en compost pour enrichir votre sol et le rendre plus résistant à la sécheresse.

Le compostage en bac, bien géré, garantit un compost de qualité. Installez votre bac près de la maison ou du potager, dans un endroit accessible toute l'année, sur terre ou sur dalle. Évitez les endroits en plein soleil ou trop exposés aux vents. Le composteur peut être fabriqué à partir de matériaux simples comme des palettes ou acheté dans un magasin.

Pour une famille de taille moyenne, un composteur de 300 à 500 litres suffit pour valoriser entre 3 et 6 mètres cubes de déchets par an. Si vous vivez seul, optez pour un lombricomposteur ou proposez vos épluchures à des voisins intéressés par le compostage.

Le démarrage du compostage nécessite trois éléments : de la matière « verte » riche en azote (épluchures, fanes, fruits abîmés, marc de café, croûtes de fromage, os ou restes de viande, tonte de gazon...), de la matière « brune », riche en carbone (broyat de bois, feuilles sèches, paille, mouchoirs en papier, cartons...), de l'eau, ainsi que de l'air pour la respiration.

Pour bien drainer le compost, couvrez le fond du bac de petites branches ou de broyat. Alternez les couches (max 10 cm) de déchets verts et bruns, arrosez et tassez bien entre chaque apport pour remplir le bac à deux tiers. Remplissez bien les coins pour éviter les poches d'air.

Une fois le composteur en marche, videz votre bioseau une fois plein ou au moins une fois par semaine, en mélangeant les déchets avec la surface du compost et en les recouvrant d'une couche de matière brune humidifiée.

Rejoignez-nous dans cette démarche et participez aux ateliers compostage proposés par l'association **Domaine de la Chapelle** et la **CDC Convergence Garonne** !

Hanna KLEINE WEISCHEDE



ATELIERS COMPOSTAGE

GRATUIT

Où ?
Domaine de La Chapelle
2 chemin de Rouquette
à Preignac

Fabriquer un composteur

12 pers. max

- Dimanche 7 avril 10h à 12h
- Mercredi 22 mai 14h à 16h

Utilisation du compost

12 pers. max

- Dimanche 7 avril 14h à 16h30
(création d'un jardin en trou de serrure)
- Samedi 27 avril 14h à 16h30
(création d'une lasagne)



Possibilité de partir avec

Fabriquer son lombricomposteur

12 pers. max

- Samedi 27 avril 10h à 12h
- Samedi 1er juin 14h à 16h



Les bases du compostage

20 pers. max

- Mercredi 1er mai 11h à 12h ou 14h à 15h
- Mercredi 22 mai 11h à 12h
- Samedi 1er juin 11h à 12h
- Mercredi 12 juin 11h à 12h ou 14h à 15h

Pour chaque atelier :

- Accueil 15 min. avant
- Repas/goûter participatif à la fin

Inscription obligatoire

en scannant le QR Code
ou au 05 56 76 38 00



domaine de la Chapelle

réseau Nouvelle-Aquitaine

Quelques précautions pour l'entretien de votre compost :

- Évitez d'ajouter de l'huile, du plastique (même biodégradable), du métal ou du verre
- Limitez les cendres en grande quantité et placez les matières animales au centre du composteur, bien recouvertes.
- Pour accélérer la décomposition, mélangez le compost une fois par mois avec une fourche et surveillez régulièrement son humidité.





Le Transport à la demande *vous transporte*

Réservez, on vient vous chercher !
06 88 22 07 86

OÙ ET QUAND ?

Sur le territoire de la Communauté de communes Convergence Garonne, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Pour se rendre à la Gare de Cérons depuis Cadillac et la zone d'activités économiques de Cérons du lundi au vendredi, de 7h à 9h et de 17h30 à 18h35

COMMENT ?

- 1** Inscrivez vous au 06 88 22 07 86 (pièces à fournir: formulaire d'inscription, avis d'imposition, justificatif de domicile)
- 2** Réservez votre transport en téléphonant au 06 88 22 07 86 (le matin) jusqu'à 72 h avant votre départ
- 3** Le conducteur vient vous chercher et vous amène à la destination prévue (paiement à la montée dans le véhicule).
- 4** A l'heure de retour prévue, le conducteur vous ramène chez vous ou aux arrêts déterminés pour le trajet gare de Cérons.

POUR QUI ?

- Personne de plus de 75 ans
- Personne sans autonomie de déplacement
- Personne en perte d'autonomie
- Personne en situation de précarité
- Personne en insertion professionnelle

LES TARIFS

2,30€ l'aller (4,10€ l'aller retour)
Tarif solidaire et vers la gare de Cérons : 0,40€ (aller simple - sous condition de ressources)

UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

La CDC Convergence Garonne vous accompagne gratuitement en partenariat avec SOLIHA

La Communauté de communes **Convergence Garonne** vous accompagne

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT PAR NOTRE PARTENAIRE SOLIHA

Avec notre partenaire **SOLIHA** SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

pour des projets

- MaPrimeRénov'
- MaPrimeAdapt'
- Ma Prime Logement Décent

AIDES FINANCIÈRES

CONSEILS TECHNIQUES

APPUI ADMINISTRATIF

SI VOUS ÊTES... :

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

... et que vous souhaitez adapter ou rénover votre logement et que vos revenus ne dépassent pas les **plafonds de ressources ANAH*** (revenu fiscal de référence)

Personnes dans le foyer	Plafonds 2024 (réévalués chaque année)
1	21 805
2	31 889
3	38 349

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

... et que vous souhaitez **rénov**er votre **logement locatif** ou que vous êtes **propriétaire d'un logement inoccupé ou vacant** à la condition d'opter pour le conventionnement

VENEZ NOUS RENCONTRER EN PERMANENCES

CADILLAC : entre 10h et 12h tous les 2^{èmes} **jeudi** à la **maison France Services**

PODENSAC : entre 10h et 12h tous les 4^{èmes} **vendredi** à la **mairie de Podensac**

SUR RENDEZ-VOUS AU
05 56 33 88 94

Contactez SOLIHA :
05 56 33 88 94 - info.gironde@solihha.fr

LUNDI - JEUDI : 9h- 12h / 13h- 17h
VENDREDI : 9h- 12h / 13h- 16h



ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 09 JUIN 2024

Bureaux de vote à la salle des fêtes ouverts de 8h à 18h00. Pour voter, pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Tous les citoyens français et européens âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peuvent voter aux élections européennes. Il faut être inscrit sur les listes électorales.

Les ressortissants des autres pays membres de l'Union Européenne ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés en France et inscrits sur les listes électorales complémentaires peuvent également voter.



Pour vérifier votre situation électorale ou donner procuration de vote :

elections.interieur.gouv.fr

NOUVELLES ENTREPRISES À PREIGNAC

EURL Jean-Baptiste BILLAUD
Entretien dépannage installation plomberie chauffage climatisation et pompe à chaleur
13 VC N°5 de Rouquette
jeanbaptistebillaud@yahoo.fr
06 20 95 39 16

ETS Columba Creation - Céline GIBIERGE
Experte en création et rénovation d'habitat
Chateau JONKA
5 Rue Henri de Lur Saluces
columbacreation33@gmail.com
07 45 08 85 28

Cabinet d'architecture SAUTEREAU
Chateau JONKA
5 Rue Henri de Lur Saluces
cabinetsautereau@gmail.com
06 16 95 22 61

Carnet de naissances, mariages et décès

Ils nous ont rejoints

- Lucie, Julia, Éva EMERY née le 07 janvier 2024
- Naïm, Hadj ELMAGROUD né le 31 janvier 2024

Ils se sont unis

Dimitri, Paul, Emmanuel SALVADOR & Maeva, Marjorie VERGNAUD le 16 décembre 2023

Ils nous ont quittés

- Benoît MINJACQ décédé le 04 décembre 2023
- Jean-Yves, Charles, Gabriel LEROY décédé le 20 décembre 2023
- Odile, Jeanne BROLESE décédée le 19 janvier 2024
- Yves CABIREAU décédé le 07 mars 2024
- Michèle, Jeannine MAREGE née GABACH décédée le 12 mars 2024
- Paulette GUYON née DÉSSERT décédée le 13 mars 2024
- Christian CAPDAREST LASSERRETTE décédé le 18 mars 2024
- Gaby RAMON décédé le 8 avril 2024

LA RECETTE DE NOS AÎNÉS

LE TIRAMISU AUX FRAISES



INGRÉDIENTS

- 180g de sucre
- 250g de mascarpone
- 500g de fraises
- 1 demi-citron jaune
- 4 œufs
- 12 boudoirs

Recette à préparer 2 heures à l'avance

• Placer les biscuits dans un plat. Laver, équeuter et couper les fraises en quartier, puis les mettre dans un plat.

• Arroser les fraises du jus de citron de 30g de sucre. Écraser les fraises à l'aide d'une fourchette. Mettre sur les biscuits cette préparation en quantité suffisante afin de bien les imbiber. Mettre au frigo.

• Pendant ce temps, séparer les jaunes et les blancs des œufs. Battre les jaunes avec 120g de sucre jusqu'à blanchissement du mélange. Ajouter le mascarpone et mélanger.

• Monter les blancs en neige, y ajouter les 30g de sucre. Incorporer délicatement les blancs en neige au mélange jaune d'œufs - sucre - mascarpone. Verser la préparation sur les biscuits imbibés.

• Verser le restant du coulis par-dessus. Mettre au frais.

Agenda

Sous réserve de modifications

- **Le 19 mai 2024**
Journées Européennes des Moulins à Moulin Neuf
- **Le 25 mai 2024 à 18h30**
Conférence sur les papillons de nuit au Domaine de la Chapelle
- **Le 25 mai 2024**
Marché gourmand à Sanches organisé par le Comité des fêtes du Bourg
- **Le 1^{er} juin 2024**
Sortie vélo organisée par le CMJ en collaboration avec les Baroudeurs du Sauternais et Les Ateliers de la Main Vivante.
- **Le 02 juin 2024**
Vide grenier au Cru d'Arche Pugneau organisé par le Comité des Fêtes de Boutoc
- **Le 09 juin 2024**
Elections Européennes
- **Le 15 juin 2024**
Marche nocturne gourmande organisée par la Société de chasse à Sanches
- **Le 16 juin 2024**
Olympiades au stade organisées par le Comité des Fêtes du bourg
- **Le 23 juin 2024**
Vide grenier au stade organisé par la pétanque Boutocaise
- **Le 24 juin 2024 à 18h :**
Audition des élèves de l'école de musique à l'Église de Barsac
- **Du 29 juin au 1^{er} juillet**
Fêtes de Boutoc au Cru d'Arche Pugneau organisées par le Comité des Fêtes de Boutoc
- **Le 14 juillet 2024 :**
Fête Nationale à Sanches organisée par la Municipalité
- **Le 27 juillet 2024 :**
Guinguette à Sanches organisée par le Comité des Fêtes du Bourg



ACHAT GROUPÉ DE BOIS DE CHAUFFAGE

Pour la troisième année consécutive, nous avons renouvelé l'opération d'achat groupé de bois de chauffage qui a rencontré un vif succès. Vos commandes devraient vous être livrées dans l'été, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie en cas de soucis.



Suivez-nous !



@villedepreignac



www.preignac.alertecitoyens.com



www.preignac.fr